DLP 15-9-83220745

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : (38) 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 90 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

ÉDITION "GRANDES CULTURES"

BULLETIN TECHNIQUE N° 21 — 14 SEPTEMBRE 1983

TOURNESOL

MALADIES

Les premiers symtpômes de pourriture grise (Botrytis cynerea) sont visibles depuis une quinzaine de jours dans de nombreuses cultures. En général, cette maladie se traduit à son début par une tache brune souvent située à l'insertion du capitule sur la tige et qui s'aggrandit progressivement. Ensuite, un feutrage gris apparait sur la tache.

La présence de cette maladie est préoccupante pour les parcelles qui seront récoltées tardivement car elle risque d'entraîner d'importantes pourritures de capitules si le climat reste frais et humide.

Si vous constatez ces symtpômes, afin de sauvegarder la récolte, il faudra envisager une défoliation chimique, à mettre en oeuvre à partir du brunissement et de la chute des bractées florales.

Se reporter au bulletin n° 20 du 26 Août dernier.

BETTERAVES

MALADIES

L'oïdium a pris un développement très important.

La cercosporiose est aussi en évolution dans pratiquement toutes les parcelles mal protégées.

En conséquence, pour les parcelles non traitées depuis plus de 3 semaines et qui ne seront pas récoltées avant la fin Octobre, une intervention, effectuée dans un bref délai, peut encore se justifier.

COLZA

LIMACES

Le climat actuel leur est favorable et des dégâts sont à craindre sur jeunes semis.

Ne pas attendre la constatation des dégâts. Se reporter au bulletin n° 20 du 26 Août dernier, page 2.

DESHERBAGE DE POSTLEVÉE

Voir tableau au verso.

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN

P. 91

Matière active	Spécialité commerciale	Dose/ha de spécialité	Observations
carbétamide	LEGURAME PM	3 kg	- Depuis le stade 4 F vraies du colza (B4) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation. - Application possible sur sol gelé. - BONNE ACTION SUR GRAMINEES. Insuffisante sur dicotylédones 5 à 6 kg contre chiendent de Novembre à fin Janvier 2 kg contre les repousses de céréales
propyzamide	KERB 50 W	1,5 kg	- à partir du stade 3 F vraies du colza (B3) jusqu'à 3 semaines avant la reprise de végétation. - application possible sur sol gelé. - BONNE ACTION SUR GRAMINEES. Insuffisante sur dicotylédones 2 kg contre avoine à chapelet 3 kg contre chiendent 0,750 kg contre les repousses de céréales : ne pas appliquer trop tardivement
propyzamide + diuron	KERB ULTRA	1,2 kg	- à partir du stade 4 F vraies bien développées, 6ème feuille naissante des colzas sains bien implantés. De préférence avant l'hiver. - BONNE ACTION SUR GRAMINEES. - ACTION LIMITANTE SUR SANVES, RAVENELLES.
carbétamide + diméfuron	PRADONE TS	3,5 kg	- à partir du stade 4 F vraies des colzas sains et bien implantés - application possible sur sol gelé - BONNE ACTION SUR GRAMINEES (dont repousses de céréales) - UNE ACTION SUR DICOTYLEDONES : efficace sur : véroniques, mourons, céraistes,coquelicot,gaillets irrégulier sur : matricaires insuffisant sur : géraniums
alloxydine-sodium	FERVIN + huile	0,75 à 1litre + 3 litres d'huile	- quel que soit le stade du colza - de la levée jusqu'au stade début montaison des graminées - application de préférence sur végétation active (par temps poussant) - ACTION ESSENTIELLEMENT SUR GRAMINEES (sauf paturin) 1,0 à 1,25 kg + 3 l huile contre graminées vivaces 0,5 à 0,750 + 2,3 l huile contre repousses céréales
fluzifop-butym	FUSILADE + ACTIPLUS (huile)	1,25 + 1 l d'huile	- quel que soit le stade du colza - de la levée jusqu'au stade début montaison des graminées - application de préférence sur végétation active - ACTION ESSENTIELLEMENT SUR GRAMINEES (sauf Paturin) 3,0 l + 1 l Actiplus contre graminées vivaces 1 l + 1 l Actiplus contre les repousses de céréales